

Chirurgie de la base du crâne

Qu'est-ce que c'est?

La base du crâne est le support sur lequel repose le cerveau. Les pathologies les plus fréquentes touchant cette zone sont des tumeurs, qui peuvent être bénignes ou malignes (qui présentent une croissance rapide).

La chirurgie de la base du crâne consiste à effectuer un passage à travers la base du crâne, afin d'accéder à la tumeur et de l'enlever de la manière la plus adéquate. Au CHUV, le traitement associe la chirurgie, la radiochirurgie par Gamma Knife et l'approche mini-invasive par endoscopie (tube muni d'un système optique).

Quel déroulement?

Lorsque vous êtes arrivé au bloc opératoire, l'équipe d'anesthésie vous endort progressivement. L'intervention est effectuée dans une salle d'opération qui intègre les dernières technologies d'imagerie, de visualisation, de suivi et de guidage.

Lorsque l'accès à la tumeur est effectué, la tumeur est progressivement enlevée.

Une fois la chirurgie terminée, l'équipe soignante referme la cicatrice, généralement avec des agrafes. Dans certaines situations, un drain sous-cutané est posé pour 24-48h. De même, un sondage vésical peut être posé au début de l'anesthésie et gardé par le patient durant quelques jours au-delà de l'hospitalisation.

Le traitement présente-t-il des risques?

Ôter les tumeurs situées à la base du crâne pose des défis importants, en raison de leur proximité avec des structures neurologiques et vasculaires vitales. L'intervention vise à offrir le meilleur résultat avec un minimum de risques. L'équipe médicale et chirurgicale limite autant que possible les effets secondaires et préserve au maximum les fonctions neurologiques.

Quelle préparation?

En vue de l'intervention, vous êtes amené à:

- discuter avec le chirurgien des détails de la chirurgie: un consentement informé vous est remis pour signature concernant votre accord pour l'intervention et l'analyse de la tumeur, ainsi que votre accord pour participation à la recherche
- rester à jeun à partir de minuit de la veille de la chirurgie
- arrêter de fumer à partir de minuit de la veille de la chirurgie
- prendre une douche avec un savon spécifique qui vous est donné le matin même de votre intervention.

A quoi faut-il être attentif?

Après la chirurgie, vous vous réveillez progressivement et êtes transféré de la salle opératoire à la salle de réveil. Après quelques heures de surveillance, vous passez la première nuit aux soins continus de neurochirurgie. Les paramètres vitaux et neurologiques y sont contrôlés plusieurs fois par jour. La durée de l'hospitalisation est variable en fonction du type d'intervention et de sa localisation. Le chirurgien vous donne tous les détails nécessaires par rapport à votre prise en charge.

Au cours de l'hospitalisation, l'équipe soignante effectue plusieurs contrôles pour assurer votre sécurité et prévenir les complications. La décision d'un retour à domicile ou d'un transfert à un autre hôpital est prise par votre médecin.

Une fois à la maison, vous êtes invité à faire attention à la cicatrice opératoire. Une ordonnance de soins et pour l'ablation des agrafes vous est remise à la sortie. Vous devez vous laver délicatement les cheveux avec un shampoing neutre en séchant sans frotter. Il ne faut pas faire de teinture des cheveux ou prendre de bain pendant au moins quatre semaines. En cas d'écoulement (clair ou avec du pus) de la cicatrice, contactez votre chirurgien le plus rapidement possible.

Il est rare de développer une épilepsie suite à la chirurgie. Tout mouvement involontaire du corps, de même que toute perte de mot ou perte de contact, doivent être signalés rapidement à votre médecin.

Signes d'alerte

Consultez rapidement votre chirurgien si:

- vous présentez une température supérieure à 38°C ou des frissons
- vous présentez un écoulement de la cicatrice ou une rougeur avec une tuméfaction (gonflement de volume)
- vous avez la suspicion de faire des crises d'épilepsie (mouvements involontaires du corps, perte de mot ou perte de contact)
- vos douleurs au site opéré s'aggravent au lieu de s'améliorer.

Quelle couverture par les assurances?

La neurochirurgie oncologique est prise en charge par l'assurance de base.

Contacts

Pour prendre un rendez-vous, nous vous prions de passer par votre médecin généraliste, votre neurologue ou un autre spécialiste médical.

Pour demander un rendez-vous avec votre chirurgien, vous pouvez appeler le secrétariat:

Service de neurochirurgie
Bâtiment hospitalier
Rue du Bugnon 46
CH-1011 Lausanne
Tél. +41 21 314 1293
Fax: +41 21 314 1199

Si vous pensez qu'il s'agit d'une extrême urgence, vous pouvez contacter le 144.